



© iStock

FINANCEMENTS EUROPÉENS

Les fonds européens *gérés par la Région Île-de-France*

QUELS SONT LES FONDS EUROPÉENS GÉRÉS PAR LA RÉGION ÎLE-DE-FRANCE ?

Comme les autres régions européennes, la Région Île-de-France dispose d'une enveloppe spécifique pour soutenir des projets sur la période 2021 - 2027.

- Le **Fonds social européen + (FSE +)** et le **Fonds européen de développement régional (FEDER)** financent la politique européenne de cohésion.
- Le **Fonds européen agricole pour le développement rural (FEADER)** est un instrument de financement de la politique agricole commune.



QUE FINANCENT CES FONDS EUROPÉENS ?

Ils permettent à la Région d'accompagner **les transitions environnementales, numériques et sociales sur son territoire.**

• FEDER

92 M€ pour soutenir la compétitivité des PME, des projets de recherche, développement et innovation (RDI) et plateformes de recherche et la numérisation des territoires.

85 M€ pour appuyer les politiques régionales en matière de rénovation énergétique des logements sociaux, biodiversité et prévention des inondations, valorisation des déchets et promotion de l'économie circulaire.

dont 54 M€ répartis entre 12 territoires porteurs d'un investissement territorial intégré pour développer des projets d'économie circulaire, de rénovation énergétique de logements sociaux, de protection de la biodiversité et de numérisation des territoires.

• FSE +

235 M€ pour favoriser l'entrepreneuriat, la lutte contre le décrochage scolaire et les formations pour une insertion professionnelle durable.

• FEADER

40 M€ dont 6 M€ mobilisables par les collectivités rurales sur 5 territoires dans le cadre du programme LEADER (Liaisons entre actions de développement de l'économie rurale) pour promouvoir le développement des zones rurales.

Plus d'informations : europa@iledefrance.fr.

Pour découvrir les appels à projets thématiques : www.europeidf.fr